

Bujumbura, Burundi, 21 septembre (Infosplusgabon) - Quelque 941 Burundais, soit 392 ménages, ont été accueillis, vendredi, à la frontière avec la Tanzanie où ils avaient trouvé refuge, suite à la crise politique autour des élections controversées et émaillées de violences de 2015, rapporte la radio publique, citant des sources administratives locales.

Les retours dans les différentes régions d'origine devaient commencer ce samedi, selon la même source.

C'est la première grande vague de retours depuis la signature, fin août dernier, d'un accord entre le Burundi et la Tanzanie, un des pays de la sous-région est-africaine qui abrite le gros des réfugiés burundais.

Depuis le mois de janvier dernier, plus de 15.000 Burundais sont rentrés par petites vagues successives, tandis que 642 autres, en moyenne par mois, ont cherché refuge dans les pays voisins, selon le Bureau local de l'Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

La même source précise qu'il reste environ 189.000 réfugiés burundais en Tanzanie, 71.000 au Rwanda, 45.000 en République démocratique du Congo et 41.000 en Ouganda, soit un total de 346.000 réfugiés burundais dans les pays voisins.

Le nouvel accord bilatéral prévoit l'intensification des rapatriements pour une moyenne de 2.000 réfugiés burundais par semaine, à compter de début octobre prochain.

Les deux parties se fondent sur le retour de la sécurité au Burundi où la crise électorale de 2015 avait poussé en exil autour de 500.000 citoyens.

Le retour des réfugiés est devenu un enjeu majeur de politique intérieure pour les autorités burundaises qui entendent ainsi démontrer que la situation du pays s'est effectivement normalisée.

D'autres pays, comme le Rwanda et l'Ouganda, ne coopèrent pas à ce rapatriement que certaines organisations de défense des droits des réfugiés qualifient de "forcé".

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'est pas non plus partie prenante du nouvel accord entre les gouvernements burundais et tanzanien.

Le HCR campe sur le principe de promouvoir uniquement le retour volontaire de tout demandeur d'asile, sous son assistance.

En mars 2018, le HCR avait, par contre, adhéré au précédent accord tripartite (Burundi-HCR-Tanzanie) sur le rapatriement assisté des réfugiés burundais.

L'accord prévoyait de rapatrier 2.000 personnes par semaine, du 5 avril au 31 décembre 2018.

La priorité devait être accordée au rapatriement de quelque 19.148 réfugiés burundais dont l'intention de retour avait été vérifiée par le HCR.

Le communiqué final de la rencontre tripartite rendait hommage à la Tanzanie, qui accueille bon nombre de réfugiés de la sous-région est-africaine, au grès des crises internes et/ou transfrontalières qui n'en finissent pas.

FIN/INFOSPLUSGABON/NLK/GABON2019

© Copyright Infosplusgabon